

Plan de relance pour l'économie : notre territoire et nos entreprises devront être au rendez-vous

Marseille, le 3 septembre 2020 – Le Plan de relance de 100 Milliards d'euros annoncé par le gouvernement ce jeudi 3 septembre 2020, offre des premières solutions pour nos entreprises, pour notre économie et pour l'emploi. La CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence appelle les acteurs du territoire à s'en saisir et à se mobiliser pour que nos entreprises puissent bénéficier des mesures annoncées.

Cellule de crise pour les entreprises, la CCIAMP, avec ses conseillers et experts, est à pied d'œuvre depuis le début de la crise sanitaire pour répondre aux difficultés des entreprises.

Dans son rôle d'accompagnateur et de facilitateur des entreprises, la CCIAMP a été, depuis le début de cette crise sanitaire, l'interface entre la préfecture, les services de l'Etat, les collectivités et les entreprises, les organisations interprofessionnelles, les fédérations et groupements professionnels, les associations de zones d'activité et les associations de commerçants. La CCIAMP a ainsi répondu à 6 886 demandes d'entreprises en leur apportant conseil, informations et accompagnement notamment dans le montage des dossiers d'aides et dans l'application des textes au sein de leur entreprise. Une information quotidienne et en temps réel a par ailleurs été apportée aux entreprises.

La CCIAMP s'est rapidement tournée vers l'avenir pour préparer et anticiper la reprise. L'heure est maintenant à la relance et le plan présenté par le gouvernement ce jeudi 3 septembre offre des premières solutions pour nos entreprises, pour nos territoires et pour l'emploi conformes en partie aux demandes du réseau consulaire.

Nous saluons en particulier :

- Les efforts consentis en faveur de la transition écologique, importante pour notre Métropole qui a des atouts à développer dans ces domaines, qu'il s'agisse d'économie verte ou bleue (hydrogène, économie circulaire, Eolien Offshore Flottant, thalassothermie...),
- Les investissements dans le ferroviaire en particulier le Fret, qui sont des mesures favorables pour le développement de l'activité du Port de Marseille Fos et la filière logistique de notre territoire,
- La relance de l'export, dans un contexte de concurrence étrangère accrue,
- L'appropriation des nouveaux usages (télétravail, dématérialisation) dans les entreprises et l'inclusion numérique (tiers-lieux),
- Le soutien spécifique à la transition numérique des TPE/PME, commerçants et indépendants avec un investissement de 385 M€,
- La baisse importante des impôts de production à hauteur de 20 milliards, mesure attendue par les chefs d'entreprise. C'est essentiel pour rendre de la compétitivité aux entreprises françaises et aussi pour relocaliser chez nous des activités industrielles.

Le premier ministre annonce également une territorialisation du plan de relance. Nous nous félicitons de cette annonce qui permettra de tenir compte des spécificités locales et d'agir au plus proche du terrain. C'est pour nous un gage d'efficacité. La CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a un rôle à jouer pour agir en étroite concertation avec les fédérations professionnelles et au contact des entreprises. Nous veillerons et nous œuvrerons à ce que le maximum d'entreprises puisse bénéficier des dispositifs annoncés.



« L'Etat vient d'annoncer un plan de relance de 100 Milliards d'euros. C'est un montant conséquent qui démontre qu'il prend toute la mesure de la situation dans laquelle notre économie et nos entreprises sont plongées. Je salue cette volonté en faveur de l'économie et toutes les mesures mises en place pour soutenir les entreprises, favoriser leur compétitivité et la transition écologique et numérique de nos territoires et de nos entreprises. L'ensemble des partenaires économiques et les entreprises du territoire doivent se saisir de ces opportunités et tirer leur épingle du jeu, car la concurrence sera rude pour capter ces aides. Dans cette perspective, la CCIAMP participera aux comités territoriaux de suivi, afin que le territoire métropolitain contribue activement à la relance économique de la France », a réagi Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

Contact Presse

Stéphanie Gaudreault / Responsable Relations presse

Tel : 04 91 39 34 06 / 06 30 38 37 42

stephanie.gaudreault@ccimp.com